

La culture d'entreprise des écoles catholiques

Les finances et la gestion

Brigitte GERARD

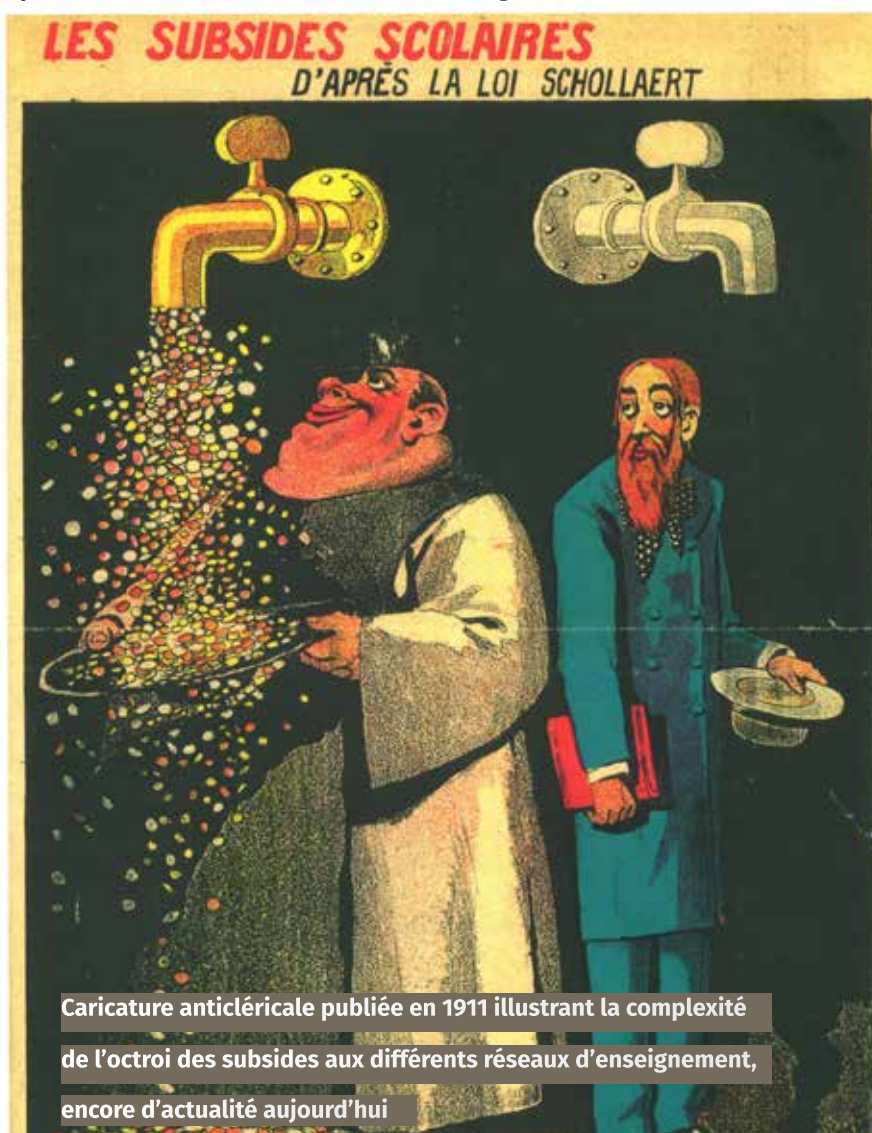
L'argent, nerf de la guerre de l'histoire de l'enseignement catholique ? A n'en pas douter, il aura en tout cas joué un rôle dans son évolution et l'apparition d'une culture d'entreprise des écoles. C'est cette influence que décortique **Peter HEYRMAN** (KULeuven) dans un chapitre du livre *L'enseignement catholique en Belgique*.

Un constat : le débat social relatif à l'enseignement aux XIXe et XXe siècles tourne en bonne partie autour de l'argent. Dès lors, l'auteur de ce chapitre, P. HEYRMAN interroge : « *Combien l'enseignement peut-il coûter à la société ? Des fonds publics peuvent-ils être engagés dans les activités pédagogiques de l'Eglise ? Si oui, combien et comment ?* » Il poursuit en rappelant que « *ces questions ont donné lieu en Belgique à de violents conflits de société, débouchant sur des*

compromis politiques successifs. Ceux-ci balisent à leur tour les grandes étapes de l'histoire de l'enseignement catholique. » D'après P. HEYRMAN, ce thème de l'argent est également omniprésent dans la représentation du réseau d'enseignement catholique. « *Ses adversaires dénoncent sa richesse (cachée) et le rôle des écoles comme vaches à lait d'une institution ecclésiastique cupide, du parti catholique et de leurs projets conservateurs. Ses partisans entretiennent en revanche*

l'idée de la relative pauvreté. L'argent, suggèrent-ils, est accessoire pour la réussite du projet pédagogique catholique. Malgré la faiblesse de ses moyens (ou peut-être justement grâce à celle-ci), le réseau catholique atteint une qualité élevée, qu'il doit à un esprit d'entreprise créatif, à son sens de l'économie, et à un très large engagement bénévole. »

« *Dans quelle mesure ces discours contrastés reflètent-ils la réalité ?* », se demande l'auteur. Difficile de s'en rendre compte étant donné, dit-il, que ce sujet n'a pratiquement jamais été exploré. « *C'est en soi déjà très révélateur. Apparemment, les historiens considèrent le contexte matériel de la vie scolaire comme peu intéressant ou bien comme évident. Il existe bien entendu des études qui décrivent la genèse et l'évolution des subventions publiques accordées à l'enseignement en Belgique. Mais on en sait beaucoup moins sur la gestion des moyens financiers par les écoles catholiques.* » Par ailleurs, d'après P. HEYRMAN, le patrimoine de l'enseignement catholique n'offre aux chercheurs que peu de repères. « *Les archives d'écoles ou de leurs pouvoirs organisateurs ne comprennent pas souvent des séries systématiques de documents comptables. La conservation d'archives n'était en effet pas une priorité dans l'enseignement catholique. Les livres de comptes et les dossiers conservés çà et là dans les archives illustrent surtout les flux courants d'argent en cours et l'évolution du patrimoine immobilier. Les sources détaillées sur les salaires et frais de fonctionnement, les équipements, les placements financiers, les dettes, les créances ou les provisions constituées, sont nettement plus rares. Les documents financiers ont parfois été détruits à dessein. Diverses pratiques financières ne laissent d'ailleurs pas ou pratiquement pas de traces écrites.* »¹



Caricature anticléricale publiée en 1911 illustrant la complexité de l'octroi des subsides aux différents réseaux d'enseignement, encore d'actualité aujourd'hui



© Stocklib

Une identité liée à la gestion des finances

Vu le peu de sources ou de traces écrites disponibles sur les finances des écoles catholiques, ce chapitre s'apparente plutôt à un voyage d'exploration abordant plusieurs questions : Quelle était la part de marché de l'enseignement catholique ? Comment les écoles et les réseaux scolaires abordaient-ils leur gestion financière ? Quels étaient leurs principaux revenus et leurs principales dépenses ? Malgré la diversité des phénomènes et évolutions liés à l'argent dans l'histoire de l'enseignement catholique belge, l'auteur distingue des schémas récurrents, qui renseignent sur ce qu'il qualifie de culture d'entreprise des écoles. Pour lui, il est évident que cela a contribué à déterminer l'identité historique fluctuante de l'enseignement catholique en Belgique. Le chapitre est découpé en trois parties. Il débute par ce qui est une étape de reconquête des positions et d'expansion, de 1750 à 1884, il poursuit avec la période de 1884 à 1958, marquée par une liberté subsidiée, un ancrage populaire et la polarisation, et termine avec la fin du XXe siècle et le début du XXIe, qui signeraient « l'apparition d'une entreprise scolaire dans un quasi-marché ».

Extrait

Tandis que la croissance du réseau scolaire catholique, à la fin du XIXe siècle, et son ancrage social plus solide entraînent la nécessité d'une meilleure gestion financière des institutions, une nouvelle fonction apparaît dans les écoles : l'économe. P. HEYRMAN explique dans cet extrait comment celle-ci se développe progressivement, et évoque divers frais auxquels font face les établissements au début du XXe siècle.

« Dans les grands collèges, on sépare par exemple la fonction de responsable financier (économe) de celle du directeur général (principal). Les réseaux scolaires

envoient des « inspecteurs du matériel des collèges », qui vérifient les livres, donnent des conseils à l'économe et déterminent aussi dans une large mesure le montant du minerval à demander aux parents. Dans certains diocèses et congrégations, les gestionnaires scolaires commencent à se réunir pour se former et se concerter. Les économes apprennent par exemple comment se comporter avec les différentes catégories de la population scolaire. Face aux autres prêtres ou religieux, ils restent des « serviteurs du temporel ». Dans les négociations avec les fournisseurs et les commerçants locaux, les économes se profilent idéalement comme des hommes d'affaires avertis. Ils doivent diriger les servantes et les valets de façon paternaliste. Les élèves et

leurs parents, enfin, sont à traiter avec une autorité suffisante, avec courtoisie mais aussi avec fermeté, par exemple en cas de factures impayées. Ces rôles multiples font de l'économe un personnage énigmatique. Inutile de dire que la majorité des enseignants, et a fortiori des élèves, n'ont aucune idée de ses activités financières, et encore moins des flux d'argent qu'il contrôle.

Dans les premières décennies du XXe siècle, presque tous les gestionnaires d'école sont confrontés à des frais fixes en hausse, par exemple en ce qui concerne les remboursements et l'entretien des bâtiments, l'énergie et les assurances. La population scolaire, dont la composition s'est quelque peu démocratisée, paie en moyenne un minerval moins élevé. Parallèlement, les parents sont plus exigeants quant à la qualité de l'enseignement et au confort de leurs enfants. Les frais d'alimentation et d'entretien des internes et des enseignants augmentent également. Comme les bénéfices des internats sont cruciaux pour la majorité des écoles moyennes, on tente évidemment d'organiser ces services de la façon la plus économe possible. Dans certains réseaux scolaires, les frais journaliers d'alimentation, ou « journée alimentaire » sont minutieusement calculés et comparés. Cette pratique permet aussi dans une certaine mesure de surveiller la frontière ténue entre la sobriété et l'avarice.»² ■

1. Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, eds, L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19e - 21e siècles), Éditions Averbode/Érasme, 2016, p. 296

2. Ibidem, pp. 313-314